



SANTÉ DES HABITANTS DE LA Communauté d'Agglomération du Pays Basque

ÉLABORÉ DANS LE CADRE
DU **CONTRAT LOCAL DE SANTÉ**

- État des lieux santé social sur la CA Pays Basque

Olivier DA SILVA – Céline GARNIER

Mars 2021 | Rapport 115

Ont participé à l'élaboration de cette étude au sein de l'ORS Nouvelle-Aquitaine

Céline GARNIER – Coordination de l'étude,

Olivier DA SILVA – Rédaction du rapport.

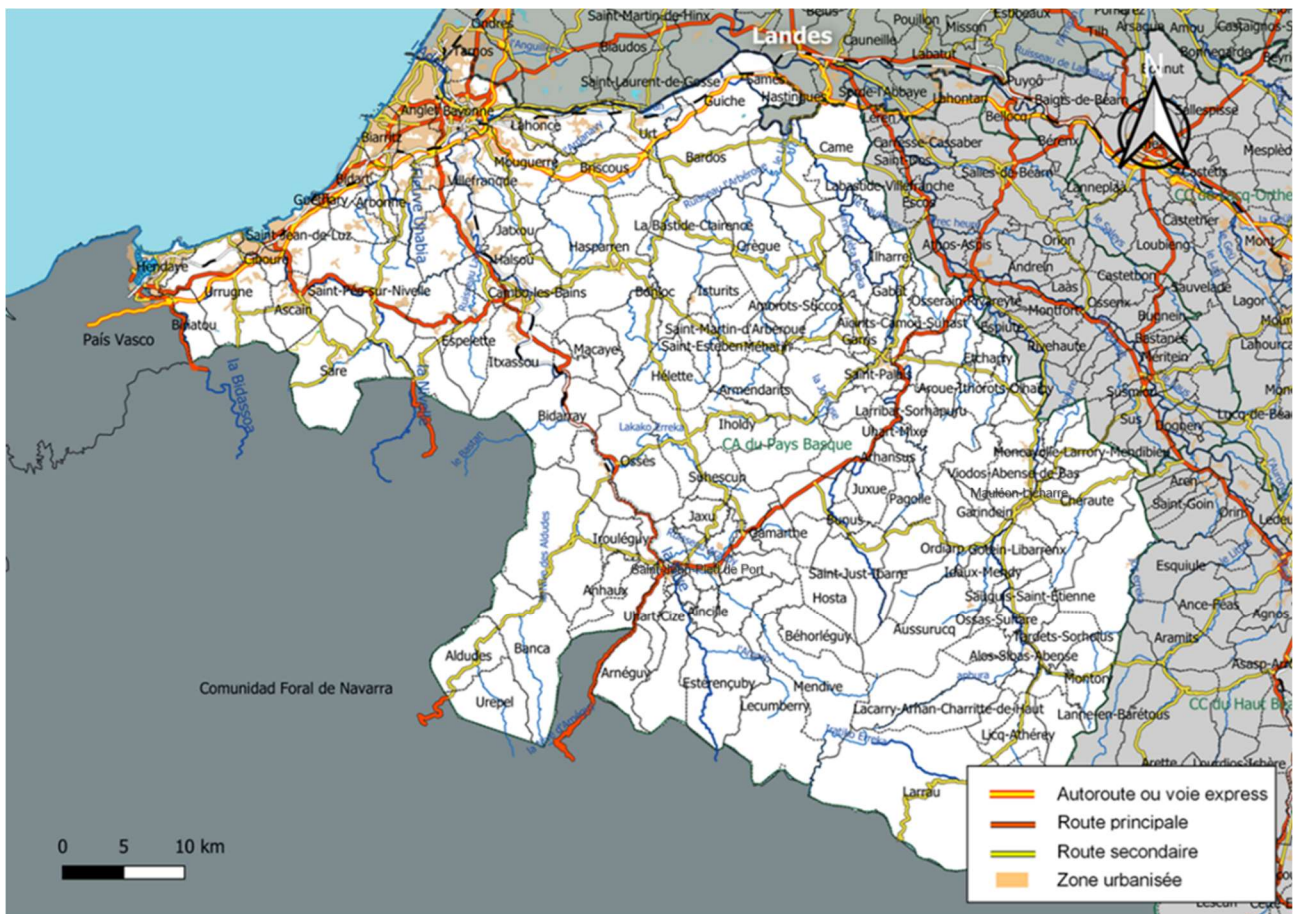
Remerciements :

À l'ensemble des partenaires du CLS de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et plus particulièrement à Christelle Seguin-Fuenmayor, coordinatrice du CLS au sein de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, à Florence Perrin et Thomas Margueron de l'ARS-DD64 et à Séverine Bosson et Mélanie Rolland de l'Ireps NA.



Sommaire

CONTEXTE ET MÉTHODE	5
I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE.....	7
II. LA POPULATION DE LA CAPB	9
III. LES CONDITIONS DE VIE.....	11
IV. LE CADRE DE VIE	14
V. L'ÉTAT DE SANTÉ.....	16
VI. OFFRE ET RECOURS AUX SOINS	19
VII. DISPOSITIFS ET SERVICES SPÉCIFIQUES AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES...	23
VIII. INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ	25
SYNTHESE.....	27
ANNEXES.....	31
A. BIBLIOGRAPHIE	32
B. GLOSSAIRE	33
C. COORDINATION DU CLS.....	34



CONTEXTE ET MÉTHODE

L'Agence régionale de santé (ARS) a missionné l'Observatoire régional de la Santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA), en collaboration avec l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps-NA), pour accompagner les collectivités et l'ARS Nouvelle-Aquitaine à l'élaboration d'un contrat local de santé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Les CLS sont des outils qui visent à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et à mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité. Dans un CLS, la stratégie, les objectifs et le programme d'actions sont co-définis en commun, entre les signataires, à partir de l'observation du territoire et du recueil des besoins locaux.

À travers ce document, l'ORS a souhaité présenter les informations les plus pertinentes permettant d'appréhender la situation de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et de nourrir la réflexion pour la construction du CLS. La méthode repose sur :

1) la compilation de différentes statistiques déclinées à l'échelon de la CAPB, ou celui des pôles territoriaux au nombre de 10, plus fins si les indicateurs sont disponibles, permettant de décrire la situation locale en termes :

- **de démographie** (habitants, densité, évolution de la population, part de la population âgée...),
- **d'environnement socio-économique** (catégories socioprofessionnelles, niveau de revenus, taux de pauvreté...),
- **de déterminants géographiques et environnementaux** (habitat, qualité de l'air, qualité de l'eau, sols pollués...),
- **d'état de santé des populations** (principales causes de morbidité et de mortalité, perte d'autonomie, santé des jeunes...),
- **d'offre et de recours aux soins** (densité de professionnels de santé, âge des professionnels, hospitalisations, consommation de médicaments...) et **d'offre médico-sociale** (taux d'équipement).

Ces données sont complétées, lorsqu'elles sont disponibles, **d'extractions des résultats d'enquêtes** conduites par l'ORS ou des partenaires, permettant d'apporter un éclairage complémentaire sur la santé des populations.

2) l'apport qualitatif d'acteurs locaux (hôpitaux, élus, services de l'État et des collectivités territoriales...) sur les dynamiques du territoire, les projets en perspective et les enjeux prioritaires de santé à travailler sur la CAPB.

Ce rapport se veut être une synthèse des éléments probants du territoire du CLS. Ainsi, c'est la situation du territoire dans sa globalité qui est présentée pour percevoir s'il présente des caractéristiques particulières par rapport à la Région ou la France hexagonale. Ce rapport est complété de documents annexes :

- une compilation d'indicateurs déclinés pour la France hexagonale, la Nouvelle-Aquitaine, les Pyrénées-Atlantiques et la CAPB ; ces données portent à la fois sur les aspects sociodémographiques et sanitaires ainsi que sur le cadre de vie ou l'éducation ;
- 1 document de 4 pages pour chacun des 10 pôles territoriaux comportant les éléments marquants et les principaux indicateurs à l'échelle de ces pôles ainsi que les comparaisons à l'ensemble du CLS, du département et de la région ;
- un diaporama illustratif sur la situation de la CAPB, présenté en introduction du séminaire de travail avec les signataires et partenaires du CLS pour regrouper autour d'enjeux les problématiques du territoire en matière de santé (données CAPB et cartes par pôles territoriaux).

Nos remerciements vont à l'ensemble des acteurs locaux qui ont participé à l'élaboration du CLS, que ce soit pour la mise à disposition de rapports et de données et le calcul d'indicateurs, leur collaboration lors d'échanges ou leur participation au recueil des problématiques du territoire.

I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le territoire du Contrat Local de Santé (CLS) correspond à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et comptabilise en 2017 plus de 309 000 habitants. Ce vaste espace regroupe 158 communes sur une superficie de 2 967 km². Il est né de la fusion de dix intercommunalités préexistantes devenus des pôles territoriaux :

- L'agglomération Côte Basque-Adour (5 communes)
- L'agglomération Sud-Pays-Basque (12 communes)
- La communauté de communes Errobi (11 communes)
- La communauté de communes Amikuze (27 communes)
- La communauté de communes du Pays de Bidache (7 communes)
- La communauté de communes de Garazi-Baigorri (30 communes)
- La communauté de communes du Pays de Hasparren (11 communes)
- La communauté de communes d'Iholdi-Ostibarre (13 communes)
- La communauté de communes Nive-Adour (6 communes)
- La communauté de communes Soule-Xiberoa (36 communes)

Fig 1. Pôles territoriaux de la CA Pays Basque

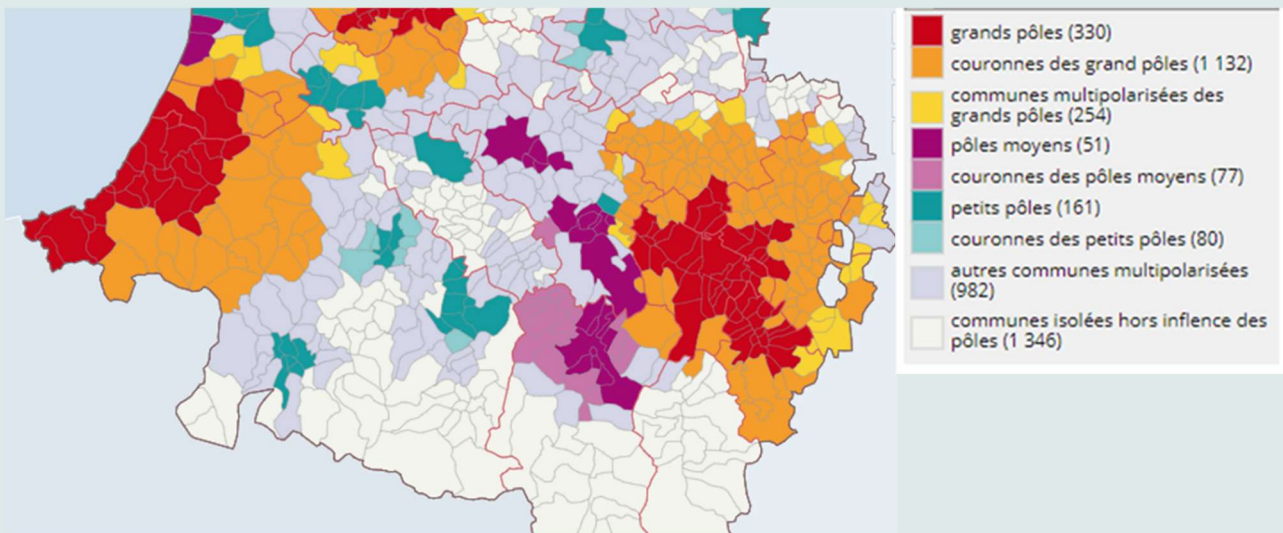


➤ Un pôle urbain le long du littoral, un espace beaucoup plus rural à l'Est

S'étalant sur près de 3 000 km², la CAPB représente 39 % de la superficie du département. Ce territoire, bordé par l'Océan Atlantique à l'Ouest, est frontalier des Landes au nord et de l'Espagne au Sud. Offrant une diversité de paysages, ce territoire conjugue nature et urbanisation. On y retrouve ainsi les vallées et massifs des Pyrénées, le littoral de la côte Basque avec ses plages, le patrimoine historique et culturel du Pays Basque intérieur, les zones agricoles et celles plus urbanisées.

En termes de typologie, la CAPB est caractérisée par un grand pôle urbain le long de la côte atlantique, qui s'étire au nord sur le département des Landes, au sud jusqu'à la frontière espagnole et dont l'influence s'étale sur un total de 48 communes. En avançant vers l'Est, le territoire devient beaucoup plus rural, avec la présence de quelques petits pôles : Saint-Palais, Mauléon, Saint-Jean-Pied-de-Port.

Fig 2. Typologie communale des aires urbaines 2010



Source : Insee (2010) – Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

II. LA POPULATION DE LA CAPB

Au 1^{er} janvier 2017, le territoire de la CAPB compte 309 201 habitants selon les données du recensement de l’Insee, soit 45 % de la population départementale. La densité de population est supérieure aux densités régionale et départementale avec 104 habitants par km², mais la population est inégalement répartie sur ce vaste territoire. En effet, sur les 158 communes de la CAPB, 3 seulement comptent plus de 25 000 hab. : Bayonne (51 228 hab.), Anglet (38 929 hab.) et Biarritz (25 404 hab.) ; et 3 autres communes se situent entre 10 000 et 20 000 habitants (Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Urrugne). Le reste du territoire est composé de communes de petite taille. Ainsi, 74 % des communes possèdent moins de 1 000 habitants.

➤ Un territoire attractif

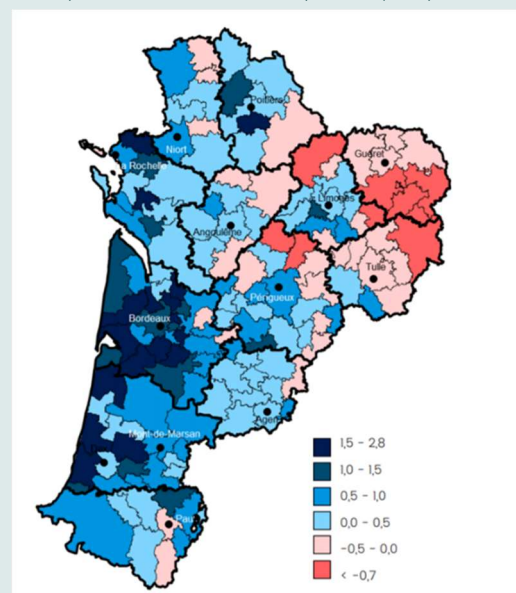
Le territoire du CLS Pays Basque a vu sa population augmenter régulièrement depuis plusieurs décennies. En effet, sur les 50 dernières années, le territoire a gagné 91 000 habitants, soit une hausse de 42 %. Sur la période 2012-2017, c’est une hausse de 13 230 habitants, soit un taux d’accroissement annuel de 0,88 %. Ce taux est deux fois supérieur au taux d’accroissement national et 1,7 à 1,8 fois supérieur aux taux d’accroissement régional et départemental. Au sein du territoire, les évolutions sont toutefois inégales : les pôles territoriaux appartenant au pôle urbain ou à sa couronne ont vu leur population croître, parfois même fortement (Nive-Adour, Errobi, Pays de Hasparren), alors que la croissance est plus faible sur les pôles de l’intérieur. Une baisse de la population est constatée sur deux pôles : Soule-Xiberoa et Iholdi-Ostibarre.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Fig 3. Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2012 et 2017 (en %)



Fig 4. Taux d'accroissement annuel moyen de la population de Nouvelle-Aquitaine entre 2009 et 2014 par EPCI (en %)



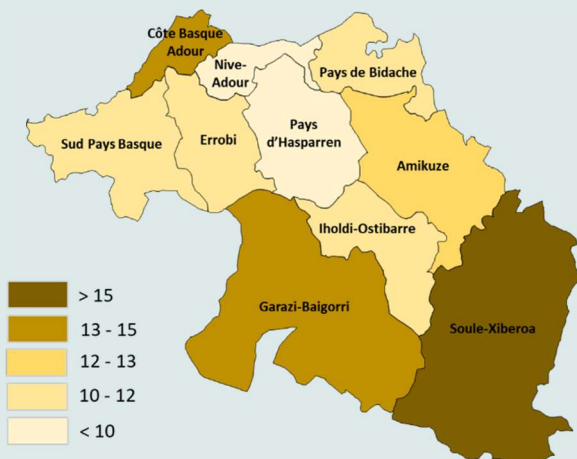
Source : Insee / Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Un territoire relativement âgé

La structure de la population de la CAPB est plus âgée que celle de la population nationale (et légèrement plus âgée que l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques ou que la région Nouvelle-Aquitaine). Ainsi, les moins de 25 ans représentent 25,0 % de la population (26,2 % sur le département, 27,1 % sur la région et près de 30 % au niveau national) ; alors que 31,0 % des habitants sont âgés de 60 ans ou plus (25,7 % en France hexagonale). En 2017, ce sont près de 38 100 personnes qui sont âgées de 75 ans ou plus sur la CAPB, soit une proportion de 12,3 % de la population totale. Cette part est supérieure aux moyennes nationale, régionale et départementale (9,4 % en France hexagonale). L'indice de vieillissement s'élève sur la CAPB à 118 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans (81 au niveau national). Des disparités importantes existent cependant selon les pôles, avec une part de personnes âgées de 75 ans ou plus presque deux fois plus élevée sur le pôle Soule-Xiberoa que sur celui de Nive-Adour.

Comme attendu au niveau national, le territoire va connaître un vieillissement de sa population au cours des prochaines années. Ainsi, selon les projections de population de l'Insee, dans 20 ans, la CAPB pourrait compter environ 134 000 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit plus d'un habitant sur 3. Parmi eux, 64 000 personnes seraient âgées d'au moins 75 ans, soit 17 % de la population.

Fig 5. Part des habitants âgés de 75 ans ou plus en 2017 (en %)



Source : Insee RP 2017 – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Une fécondité plus basse que le taux national

Avec en moyenne 2 662 naissances chaque année sur la période 2017-2019, le taux de natalité sur le territoire du CLS CA Pays Basque est proche de la moyenne départementale (8,6 vs 8,7 naissances pour 1 000 hab.) mais inférieur au taux régional (9,1) et nettement inférieur au taux national (11,1 en France hexagonale).

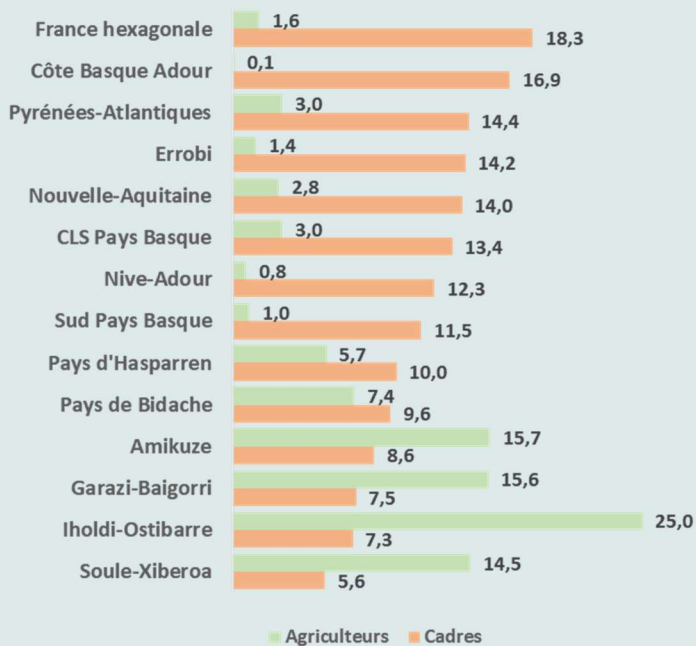
➤ Un afflux touristique important

Le Pays Basque est également caractérisé par d'importants flux de population liés au tourisme, notamment sur la partie du littoral (lors d'une enquête de notoriété de 2019 c'est une des premières destinations touristiques françaises qui est citée). Si cela engendre un dynamisme et des retombées économiques importantes pour le territoire cela peut également avoir un impact sur l'offre sanitaire avec l'augmentation saisonnière des populations présentes.

III. LES CONDITIONS DE VIE

➤ De fortes disparités selon les territoires

Fig 6. Part de cadres et d'agriculteurs dans la population active en 2017 (en %)



Source : Insee RP 2017

Parmi la population âgée de 15 ans ou plus, plus de 125 600 personnes sont actives avec un emploi, soit un taux d'activité de 48,0 %, taux relativement proche des moyennes départementale, régionale et nationale.

La part de cadres est inférieure au niveau national (13,4 % vs 18,3 %) et varie nettement selon les pôles territoriaux (de 5,6 % sur Soule-Xiberoa à 16,9 % sur Côte-Basque-Adour). La part des ouvriers est également légèrement inférieure, en revanche la CAPB compte proportionnellement plus d'employés et d'artisans-commerçants qu'au niveau national. La part d'agriculteurs est deux fois plus élevée que la moyenne nationale et identique aux moyennes départementale et régionale (3,0 %). Si elle est très basse sur le littoral, cette part est parfois très élevée dans l'intérieur du territoire et représente 1 actif sur 4 sur le pôle de Iholdi-Ostibarre.

➤ Un taux de chômage inférieur aux moyennes mais élevé sur les pôles plus urbains

Selon les données du recensement de la population de 2017, 16 514 habitants âgés de 15 ans ou plus étaient au chômage, soit un taux de 11,8 %, comparable au taux départemental mais inférieur aux taux de référence régional (13,2 %) et national (13,4%). Ce taux de chômage est inférieur quelle que soit la tranche d'âge étudiée, chez les jeunes (24,0 % des 15-24 ans vs 27,7 % au niveau national) comme chez les plus âgés (9,4 % chez les 55-64 ans vs 10,9 % en France hexagonale). Les écarts sont notables entre les différents territoires : le taux de chômage est relativement faible sur les territoires de l'intérieur, plus ruraux (jusqu'à 5,4 % sur Iholdi-Ostibarre) mais atteint 13-14 % sur les deux pôles urbains du littoral. A la fin du mois de juin 2020, 26 487 demandeurs d'emploi étaient inscrits à Pôle Emploi au sein de la CAPB.

Par ailleurs en 2017, 6 529 enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille sans actif occupé, soit une proportion de 9,8 %, légèrement inférieure aux moyennes observées sur la Nouvelle-Aquitaine (11,6 %) et au niveau national (12,4 %). La part est toutefois supérieure sur le pôle le plus urbain Côte Basque-Adour (13,2 %).

➤ Un bon niveau d'éducation et d'insertion pour les jeunes mais des disparités territoriales

Les indicateurs liés aux formations sont également favorables. Ainsi, sur le territoire du CLS Pays Basque, moins de 24 % des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire sont peu ou pas diplômées (près de 28 % aux niveaux régional et national). Le constat est identique dans la jeune génération (25-34 ans) : seulement 7,6 % sont peu ou pas diplômés contre 12,2 % en Nouvelle-Aquitaine et 12,8 % sur la France hexagonale. Au contraire, 48,6 % sont diplômés du supérieur (bac+2 ou plus) ; cette part est de 41,8 % sur la région et de 45,8 % au niveau national. Toutefois, le constat est moins favorable sur les territoires plus ruraux : la part de personnes peu ou pas diplômées atteint 29 % sur Garazi-Baigorri et plus de 32 % sur Soule-Xiberoa.

Par ailleurs, chez les 6-16 ans, la part de jeunes non scolarisés est inférieure sur la CAPB : 629 jeunes, soit 1,7 % (contre 2,0 % sur la région et 2,2 % au niveau national).

➤ Des conditions socio-économiques globalement plus favorables mais de fortes disparités

Le territoire du CLS Pays Basque présente des indicateurs de précarité globalement favorables par rapport aux moyennes départementale, régionale ou nationale, mais là encore avec d'importantes disparités suivant les pôles.

La part de foyers fiscaux non imposés est légèrement au-dessus du niveau national (56,6 % sur la CAPB vs 55,7 % au niveau national) mais inférieure au taux régional (59 %). Si les parts sont plus basses sur le littoral (moins de 55 % de foyers fiscaux non imposés sur Errobi, Nive-Adour, Côte-Basque-Adour), elles sont élevées voire très élevées sur certains pôles ruraux (jusqu'à 72 % sur Iholdi-Ostibarre).

Le taux de pauvreté est inférieur au taux national sur l'ensemble du territoire CLS : en 2017 il s'élevait à 12,1 % de la population pour un taux national de 14,5 % et un taux régional de 13,5 %. Les taux observés en 2015 à l'échelle des pôles territoriaux montrent de forts écarts : de 6 % sur Nive-Adour à près de 18 % sur Iholdi-Ostibarre.

Les taux d'allocataires sur le territoire sont globalement inférieurs aux moyennes. En 2017, 66 380 habitants étaient allocataires de prestations familiales ou sociales, soit 45 % des ménages, une part proche des valeurs départementale et régionale et inférieure à la moyenne nationale (47,5 %). En 2018, 12 418 allocataires dépendent d'au moins 50 % des prestations sociales, soit 21,5 % des allocataires (part inférieure aux moyennes de référence ; 25 % au niveau national) et 6 762 allocataires dépendent à 100 % des prestations (11,7 % vs 13,5 % en Nouvelle-Aquitaine et plus de 14 % au niveau national). La part est supérieure sur le pôle Côte-Basque-Adour (15 %).

Avec un peu plus de 5 900 allocataires du revenu de solidarité active (RSA), 4,0 % des ménages de la CAPB percevaient le RSA contre 5,3 % sur la région et près de 6 % au niveau national. Ainsi au total, un peu plus de 10 000 personnes sont couvertes par le RSA.

En 2017 sur le territoire CLS, 16,9 % des familles sont monoparentales. Cette part est supérieure aux moyennes de référence (15,8 % sur le département, 14,6 % sur la région, 15,6 % pour la France hexagonale). Cette part importante est surtout relevée sur les pôles urbains : 16,7 % sur le Sud Pays Basque, 20,6 % sur Côte-Basque-Adour.

Fig 7. Indicateurs socio-économiques sur le CLS CA Pays Basque

	CLS Pays Basque	Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine	France hexagonale
Taux d'emploi ⁽¹⁾	66,3 %	65,6 %	64,2 %	64,2 %
Taux de chômage ⁽¹⁾	11,8 %	12,0 %	13,2 %	13,4 %
Part de foyers fiscaux non imposés ⁽²⁾	56,6 %	56,9 %	59,0 %	55,7 %
Part d'allocataires dépendant à 50 % ou plus des prestations ⁽³⁾	21,5 %	23,6 %	24,2 %	25,0 %
Part d'allocataires du RSA pour 100 ménages ⁽³⁾	4,0 %	4,7 %	5,3 %	5,9 %

Sources : (1) RP 2017, (2) Insee – DGFIP 2017, (3) CNAF-CCMSA 2018)

Par ailleurs, en 2018, 11 538 habitants bénéficient de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUc). La part de bénéficiaires de la CMUc pour le régime général est plus faible que la part observée sur le département (4,8 % vs 6,0 % dans les Pyrénées-Atlantiques) et presque 2 fois plus faible qu'au niveau national (8,3 % des bénéficiaires).

Enfin, le territoire comprend 2 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) situés sur la commune de Bayonne : Maubec-Citadelle et Hauts-de-Sainte-Croix. Environ, 5 500 personnes résident dans l'un de ces quartiers, soit plus de 11 % de la population de Bayonne. Les indicateurs de précarité y sont très défavorables : moins d'un ménage sur quatre imposé, un taux de pauvreté entre 33 % et 38 % (soit plus du double du taux observé sur Bayonne et le triple du taux de la CAPB) et de fortes proportions de bénéficiaires des minima sociaux (21 % de la population couverte par la CMUc).

IV. LE CADRE DE VIE

➤ Des espaces naturels nombreux qui prêtent à la réalisation d'activités physiques et sportives

Niché en bordure de l'océan Atlantique et au cœur des Pyrénées, le territoire de la CAPB offre à sa population de nombreux espaces naturels, variés. Ces espaces peuvent notamment se prêter à la réalisation de nombreuses activités physiques et sportives et procurent aux habitants des lieux de détente à proximité.

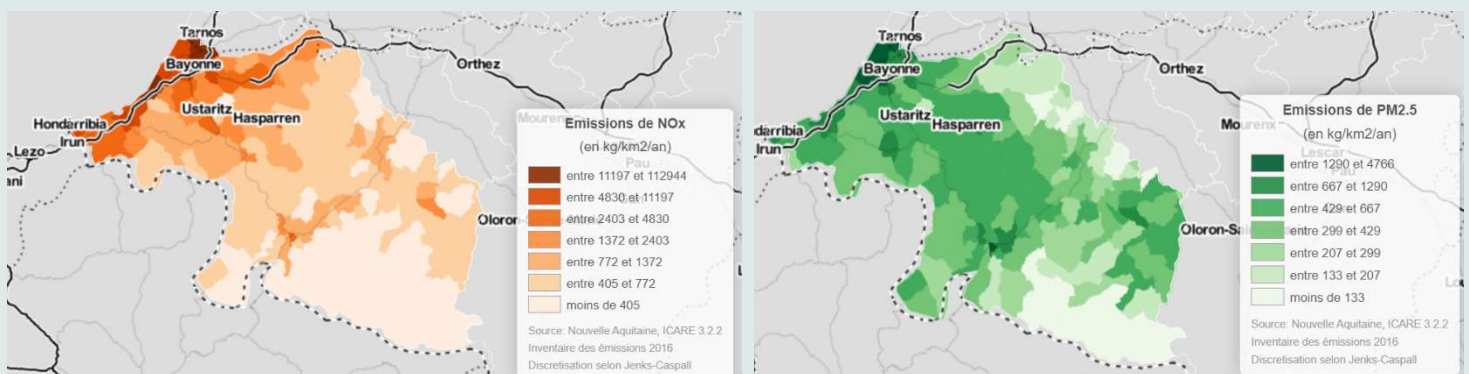
Selon les données du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, en 2020, le territoire du CLS Pays Basque compte 1 837 équipements sportifs, répartis sur l'ensemble de son vaste territoire ; tous les pôles étant pourvus d'équipements même les plus ruraux. Le taux d'équipement (nombre d'équipements rapporté au nombre d'habitants) s'élevait à 60 équipements pour 10 000 habitants, soit un taux certes inférieur au taux départemental mais supérieur aux moyennes régionale et nationale. Les taux de licences sportives délivrées sont proches des moyennes régionales, aussi bien chez les filles que chez les garçons et à tous les âges : chez les 20-59 ans, 26 % des hommes et 10 % des femmes possèdent une licence sportive.

Toujours concernant l'activité physique, les déplacements doux, notamment pour se rendre au travail, peuvent permettre d'en augmenter la durée quotidienne et atteindre les 30 minutes recommandées par jour. Ces déplacements restent pour l'instant minoritaires au sein de la CAPB : parmi les actifs travaillant sur leur commune de résidence, les deux tiers se déplacent en voiture pour se rendre sur leur lieu de travail (66,5 %). Cette proportion est plus élevée que les valeurs de référence (notamment 61,8 % en Nouvelle-Aquitaine et 51,3 % au niveau national).

➤ Des indicateurs environnementaux à surveiller, notamment sur la qualité de l'air

En termes de qualité de l'air, un taux d'émission d'oxyde d'azote (NOx) important est relevé. Ce taux est supérieur à la moyenne régionale (1 696 kg/an/km² vs 1 479 kg/an/km²). Le secteur des transports est la principale source d'émission en cause (63 %) et les taux d'émission les plus élevés se concentrent sur les communes du littoral situées à proximité de l'autoroute. Les particules fines et notamment les PM2,5 ont un impact important sur la santé. Les taux d'émission de ces particules sont également supérieurs aux moyennes régionales. Même si l'agglomération Côte-Basque-Adour est la plus touchée, une grande partie de la CAPB est concernée par des émissions élevées avec deux principales sources en cause : l'agriculture (50 % des émissions, d'où des territoires ruraux impactés) et le secteur résidentiel/tertiaire (37 %).

Fig 8. Emission de NOx et de PM2,5 par communes en 2016 sur la CAPB – kg/km²/an



Source : Atmo NA (ICARE 3.2.2, Inventaire des émissions 2016)

Toujours en termes de pollutions potentielles, en 2018, 98 exploitations industrielles et 45 exploitations agricoles sont classées ICPE soit « susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains » ; 34 sites ou sols pollués sont référencés sur la CAPB (dont 16 sur le pôle Côte-Basque-Adour : anciennes usines à gaz, tannerie, décharges, stations...). Enfin, toujours en 2018, il est recensé 10 sites industriels relevant de la Directive sur les émissions industrielles (IED), concernant des installations potentiellement les plus polluantes vis-à-vis de leurs émissions dans les milieux air, eau, sols ou de la gestion de leurs déchets, ainsi que 3 sites IED liés à l'élevage (Bardos, Saint-Jean-Le-Vieux, Lohitzun-Oyhercq). A noter que la commune de Bayonne est classée en risque SEVESO seuil haut.

➤ Une problématique de l'habitat qui varie selon les territoires

Le territoire de la CAPB présente plusieurs particularités sur les questions liées à l'habitat.

En 2017, près de 147 500 résidences principales sont recensées sur cette communauté d'agglomération ainsi que 42 238 résidences secondaires. Zone touristique, ce territoire est marqué par une part élevée de résidences secondaires : 21 %, plus de deux fois supérieure au taux national, surtout sur le Sud Pays Basque où plus du tiers des logements sont des résidences secondaires (35,6 %). Un peu moins de 12 000 logements sont vacants sur la CAPB, soit 5,9 % des logements, une part nettement inférieure aux taux départemental, régional et national qui dépassent les 8 %.

La part de propriétaires d'une résidence principale est proche de la moyenne nationale (58,3 % vs 57,6 %) mais elle varie fortement selon les territoires : de 48,5 % à 75,9 % selon les pôles (moins de propriétaires sur la côte notamment à cause des prix relativement élevés de l'immobilier sur cette zone).

L'ancienneté des logements peut avoir un effet sur la qualité de l'habitat. Le Pays Basque intérieur est marqué par un habitat plus ancien, avec une part non négligeable de logements potentiellement indignes due à des situations économiques relativement précaires. Un logement sur 5 a été construit avant 1946 : plus de 30 % sur les 5 pôles les plus à l'Est et près d'un logement sur 2 sur le pôle Iholdi-Ostibarre (49 %). De plus, selon le recensement en 2017, près de 200 résidences principales sont identifiées sur le territoire comme sans confort, soit une absence de douche et de baignoire dans le logement. Le lien avéré entre la santé et l'habitat doit amener à porter une attention particulière à ces conditions et donc particulièrement sur les pôles plus ruraux du CLS.

La part d'allocataires percevant une allocation logement (APL, ALF ou ALS) est tout juste inférieure aux parts moyennes observées sur le département ou la région. En effet, en 2018, 28 905 allocataires bénéficient d'une allocation logement, soit 19,6 % des ménages en 2014 (20,4 % sur l'ensemble du département ; 21 % en Nouvelle-Aquitaine ; 22 % pour la France hexagonale). Cette part est plus élevée sur le pôle Côte-Basque-Adour (un ménage sur 4).

Par ailleurs, au sud du territoire (au sein du massif des Pyrénées), certaines communes sont classées à potentiel radon 3 (communes où la proportion des bâtiments présentant des concentrations en radon élevées est plus importante que sur le reste du territoire) et une part non négligeable des analyses de la qualité de l'eau de consommation humaine de plusieurs communes sont non conformes aux références et limites de qualité bactériologiques.

V. L'ÉTAT DE SANTÉ

➤ Des taux de mortalité toutes causes et prématurée plutôt inférieurs aux taux nationaux

Chaque année en moyenne sur le territoire, on dénombre 3 206 décès, soit un taux standardisé de mortalité toutes causes de 838 décès pour 100 000 habitants, significativement inférieur au taux national (principalement chez les femmes). Cette sous-mortalité constatée sur l'ensemble de la CAPB masque des inégalités à l'échelle des pôles : si les territoires du littoral possèdent des taux favorables par rapport aux moyennes, on observe des taux plus élevés vers l'intérieur du Pays Basque et notamment une surmortalité significative sur les pôles de Garazi-Baigorri et Pays de Hasparren.

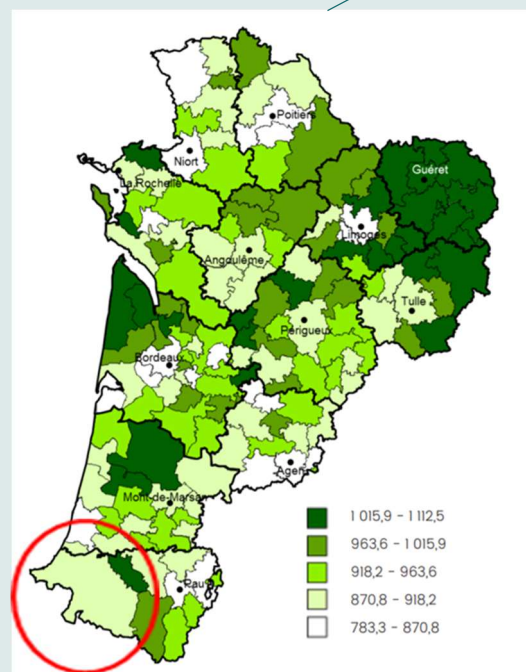
Parmi ces décès, 483 surviennent chaque année avant l'âge de 65 ans, soit 15 % des décès (19 % en France hexagonale). Les deux tiers de ces décès dits prématurés (avant 65 ans) sont masculins. Si les taux standardisés de mortalité prématurée sont proches des taux nationaux chez les hommes comme chez les femmes, certains pôles présentent une situation favorable (sous-mortalité) : Nive-Adour, Errobi, Sud Pays-Basque.

Les principales causes de décès, tous âges et sexes confondus, sont les tumeurs (28 %) et les maladies de l'appareil circulatoire (27 % des décès), suivies des maladies de l'appareil respiratoire (7 %).

Les taux de mortalité pour ces grandes causes restent proches des valeurs de référence. Toutefois, certains territoires présentent des taux plus élevés : pour les décès par maladies circulatoires (Iholdi-Ostibarre, Pays de Hasparren, Garazi-Baigorri), et pour les décès par maladies respiratoires (Iholdi-Ostibarre, Soule-Xiberoa).

En moyenne chaque année, 157 décès prématurés sont dits « potentiellement évitables par des actions de prévention », dont 73 % sont masculins. Le taux de mortalité sur la CAPB est proche de la valeur nationale. Par ailleurs, une sous-mortalité est observée par maladie liée à la consommation de tabac ou d'alcool (avec respectivement 464 et 84 décès par an). Enfin, 51 décès surviennent chaque année par suicide (taux proche de la valeur nationale).

Fig 9. Taux standardisés de mortalité toutes causes en Nouvelle-Aquitaine par EPCI (2010-2014) (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Plus de 79 200 habitants en affection de longue durée pour une maladie chronique

Une maladie chronique est un problème de santé qui nécessite une prise en charge pendant plusieurs années. Difficilement quantifiables, les pathologies chroniques les plus invalidantes sont estimées grâce au dispositif des affections de longue durée (ALD).

En 2017, plus de 79 200 affections de longue durée sont prises en charge sur le territoire du CLS Pays Basque : 38 965 hommes et 40 256 femmes. Rapportée à une structure par âge comparable à celle de la France, la prévalence des ALD est inférieure au taux national, quel que soit le sexe. Les principaux motifs d'ALD sont l'ensemble des maladies de l'appareil circulatoire (23 063 personnes en 2017), les tumeurs malignes (13 034 personnes), le diabète de type 2 (10 768 personnes) et les affections psychiatriques de longue durée (9 189 personnes). Comparées aux moyennes nationales, les prévalences sont plus élevées sur la CAPB pour les ALD pour maladies de l'appareil circulatoire, les ALD pour asthme et les ALD pour maladie d'Alzheimer et démences apparentées. En revanche, on observe une prévalence moins élevée pour les ALD pour tumeurs malignes ou pour diabète de type 2.

➤ Près de 61 200 habitants sous traitement psychotrope en 2018

Concernant la santé mentale, selon les données inter-régimes, près de 61 200 habitants du territoire de la CAPB ont eu au moins un remboursement de psychotropes au cours de l'année 2018 : 21 141 hommes et 40 030 femmes. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir recours à ce type de médicaments, puisqu'elles sont près de 25 % à avoir eu un remboursement de psychotropes en 2018 contre 14 % des hommes du territoire. Les taux standardisés de consommation de psychotropes sont légèrement inférieurs aux moyennes régionales.

Fig 10. Taux standardisés de bénéficiaires inter-régimes ayant eu au moins un remboursement en 2018

	FEMMES			HOMMES		
	CAPB		Nouvelle-Aquitaine	CAPB		Nouvelle-Aquitaine
	Nombre	%	%	Nombre	%	%
Tranquillisants	28 300	16,6	17,4	14 501	10,6	11,0
Antidépresseurs	20 113	11,7	12,2	8 978	6,6	6,4
Hypnotiques	10 250	5,9	6,1	5 717	4,2	4,4
Neuroleptiques	3 938	2,3	2,4	3 321	2,4	2,5
Psychotropes	40 030	23,4	24,3	21 141	15,5	16,2

Source : ARS SNIIRAM DCIR, Insee RP 2016 – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Des jeunes globalement en bonne santé et pratiquant régulièrement une activité physique

Au niveau de la santé des plus jeunes, les indicateurs sont relativement bons au niveau du département en comparaison aux moyennes régionale et nationale : prévalence ALD, surcharge pondérale, activité physique, consommation de psychotropes... Selon les données issues du dispositif des dépistages infirmiers des élèves scolarisés en classe de 6^e dans un établissement public, en 2017/2018, on relève tout de même 17,2 % d'élèves de 6^{ème} en surcharge pondérale (18,7 % en Nouvelle-Aquitaine). Près de 3 élèves sur 4 pratiquent une activité physique régulière (73 % vs 67 % pour la région).

Selon les données du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports 96,4 % des garçons âgés de 5 à 19 ans possèdent une licence sportive sur le territoire de la CAPB (85 % en Nouvelle-Aquitaine, 74 % pour la France hexagonale) et 57,5 % des filles du même âge (57 % en Nouvelle-Aquitaine, 49 % au niveau national).

➤ Santé des personnes âgées : environ 36 400 retraités en situation de fragilité

En 2019, près de 77 000 personnes âgées de 55 ans ou plus sont retraitées de l'inter-régimes. Parmi elles, 3,4 % bénéficient du minimum vieillesse ; une part relativement proche des références départemental et régional (environ 3 %). Au niveau des pôles territoriaux, la part de retraités bénéficiaires de la CMUc varie de 1,0 % à 2,1 %, soit des valeurs inférieures aux moyennes de la région (2,1 %) et de la France hexagonale (2,8 %). 36 386 retraités âgés de 55 ans ou plus sont estimés en situation de fragilité selon l'observatoire inter régimes des situations de fragilité, soit 47,3 % des retraités de 55ans ou plus. Cette proportion est proche de celles relevées sur l'ensemble du département (48,8 %) ou sur la région (48,7 %).

Toujours sur les enjeux liés à l'autonomie, fin 2017 ce sont 4 171 personnes âgées qui bénéficiaient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile au sein de la CAPB, soit près de 11 % des personnes âgées de 75 ans ou plus du territoire.

En 2017 sur le territoire du CLS, 2 054 femmes et 663 hommes étaient en affection de longue durée pour maladie d'Alzheimer ou autres démences. Le taux standardisé de prévalence chez les femmes est supérieur au taux national.

➤ Environ 6 200 d'adultes allocataires de prestations liées au handicap

Il est difficile de recueillir avec précision le nombre de personnes en situation de handicap sur un territoire. Les données liées aux allocations permettent d'avoir une estimation du nombre de personnes concernées. En 2018, 6 218 personnes âgées de 20 à 59 ans au sein de la CAPB bénéficient de l'allocation adulte handicapée (AAH), soit un taux de 4,2 % parmi les 20-59 ans, taux supérieur aux valeurs régionale (3,6 %) et nationale (3,1 %). Enfin, ce sont également 1 680 enfants de moins de 21 ans qui perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) en 2018, soit 2,5 % des moins de 21 ans. Au-delà des taux, ce sont les effectifs qui sont importants à connaître afin d'adapter les services d'accompagnement aux personnes handicapées.

VI. OFFRE ET RECOURS AUX SOINS

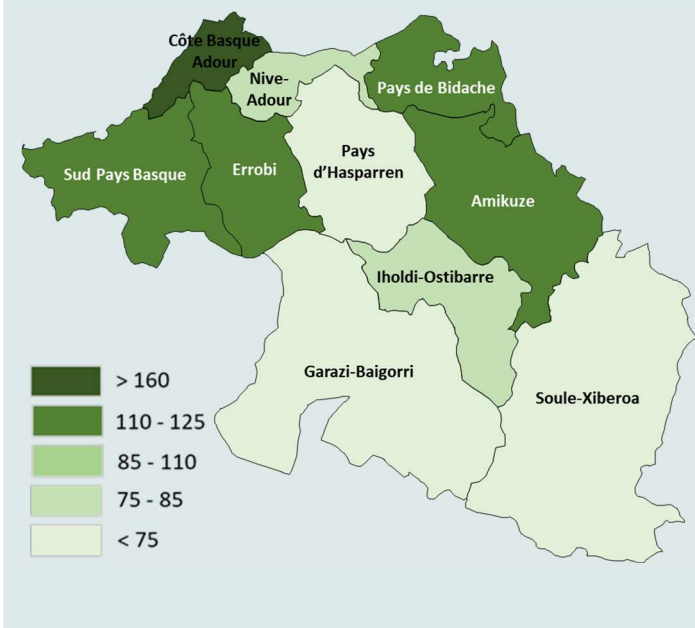
➤ En 2019, 376 médecins généralistes libéraux en exercice, une forte densité mais des écarts au sein du CLS

Avec 376 médecins généralistes libéraux ou mixtes en 2019 sur l'ensemble de la CAPB, la densité (c'est-à-dire le nombre de médecins rapporté au nombre d'habitants du territoire) est de 123 professionnels pour 100 000 habitants, soit une densité nettement supérieure aux moyennes départementale, régionale et nationale (respectivement de 108, 97 et 89).

La répartition des généralistes libéraux sur le territoire n'est cependant pas homogène. Sur les 376 médecins libéraux en exercice, les trois quarts sont localisés sur le littoral : 55 % sur le pôle Côte-Basque-Adour, 20 % sur le pôle Sud Pays Basque. Si les densités sont supérieures aux moyennes sur les deux pôles du littoral ainsi que sur ceux de Errobi, Pays de Bidache et Amikuze, les densités sont inférieures aux moyennes sur les 5 autres pôles.

En conséquence, une très grande partie du territoire du CLS se situe en Zone d'Action Complémentaire selon les zonages établis par l'ARS. Seules les communes situées à l'Ouest du territoire sont classées hors zonage (pôles Sud Pays Basque, Errobi et Côte-Basque-Adour globalement).

Fig 11. Densité en médecins généralistes libéraux par pôles territoriaux du CLS CA Pays Basque en 2019



Sources : ARS RPPS 2019, Insee RP 2016 / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

La densité en médecins généralistes sur la CAPB est relativement stable sur les 10 dernières années alors qu'elle baisse au niveau national. Si la structure par âge des médecins généralistes est plus favorable que sur le reste de la région ou du département, il n'en reste pas moins que 44 % sont âgés d'au moins 55 ans et 24 % d'au moins 60 ans. Près du quart des généralistes exerçant sur le territoire actuellement pourrait ainsi partir à la retraite dans les 5 années à venir.

➤ Des densités supérieures aux moyennes pour l'ensemble des professions libérales

Le territoire de la CAPB est caractérisé par de fortes densités en professionnels de santé libéraux. Comme pour les médecins généralistes, la densité en dentistes est supérieure aux moyennes de référence (271 professionnels, densité 1,7 fois supérieure à la moyenne nationale) mais l'offre se concentre sur le littoral (80 % dont 53 % sur le pôle Côte-Basque-Adour). Au contraire, la densité en dentistes est plus basse que la moyenne de la France hexagonale sur 5 pôles : Soule-Xiberoa, Pays de Hasparren, Nive-Adour, Pays de Bidache et Iholdi-Ostibarre.

Concernant les infirmiers et les masseurs-kinésithérapeutes, les effectifs (respectivement 810 et 764 professionnels en 2019) et les densités sont très élevés y compris dans les pôles plus ruraux qui se situent tous au-dessus des moyennes nationales (avec toutefois une population âgée plus importante sur le territoire et donc des besoins de prise en charge potentiellement plus nombreux).

A l'image des pôles urbains, le territoire dispose d'une offre importante (458 professionnels) et complète en spécialistes libéraux (ophtalmologie, cardiologie, gynécologie, dermatologie, psychiatrie, pédiatrie...). L'offre est bien évidemment plus dense sur les centres urbains mais seuls deux pôles ne disposent d'aucune offre en spécialiste libéral (Pays de Bidache, Iholdi-Ostibarre). A cette offre, il faut également ajouter les spécialistes salariés en exercice dans les établissements hospitaliers qui maillent le territoire (consultations avancées par exemple).

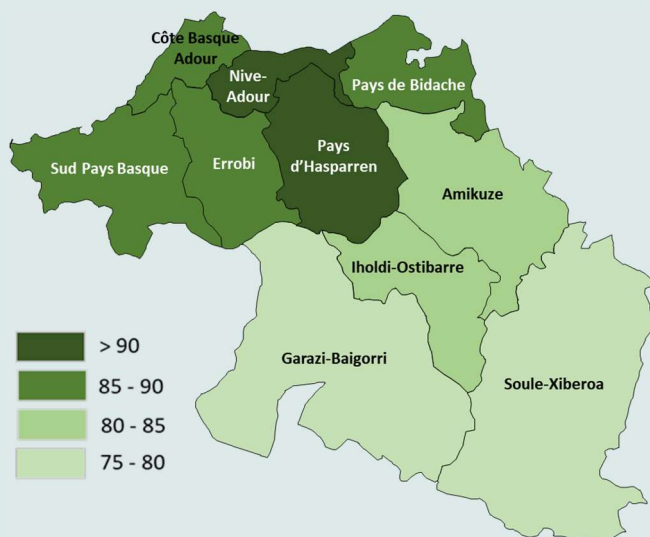
Enfin, les densités sur l'ensemble du territoire du CLS de la CAPB sont supérieures aux moyennes nationales pour les sages-femmes, les pharmacies d'officine (118 sur le territoire), les psychologues, les pédicures-podologues ou les orthophonistes.

➤ Un moindre recours aux médecins généralistes et aux chirurgiens-dentistes sur le Pays Basque intérieur

En 2018, près de 88 % de la population du territoire du CLS a eu recours à une consultation ou visite d'un médecin généraliste au cours de l'année. Ce taux de recours est légèrement supérieur à ceux observés sur l'ensemble du département, de la région ou au niveau national (respectivement 85 %, 87 % et 85 %). Mais, si les taux de recours sont élevés voire très élevés sur les pôles de l'Ouest (91 % sur Pays d'Hasparren, 93 % sur Nive-Adour), ils sont en dessous des moyennes sur les 4 pôles les plus à l'Est (77 % sur Garazi-Baigorri, 75 % sur Soule-Xiberoa).

Même constat pour le recours à un chirurgien-dentiste, avec 42 % des bénéficiaires de la CAPB qui ont eu un acte dentaire au cours de l'année 2018, soit une part supérieure à ce qui est observé sur le département (40 %), sur la Nouvelle-Aquitaine (36 %) ou au niveau national (37 %) ; mais là aussi, des recours moins fréquents sur la partie intérieure de la CAPB (27 % seulement notamment sur le pôle Iholdi-Ostibarre).

Fig 12. Part d'assurés et ayant droit ayant consulté un médecin généraliste au moins une fois en 2018 - %



Sources : ARS, SNDS, Insee RP / Réalisation ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Des taux de remboursement de médicaments proches des moyennes

En dehors des remboursements de psychotropes évoqués précédemment, 29 640 hommes et 35 824 femmes ont été remboursés pour une consommation d'hypertenseurs pour une maladie cardiaque en 2018. Les taux standardisés pour les hommes et les femmes, respectivement de 22,5 % et 19,6 %, sont légèrement moins élevés que les taux régionaux (23,0 % et 21,1 %). Pour la consommation d'hypolipémiants, on dénombre près de 35 400 personnes remboursées en 2018 avec des taux standardisés proches des valeurs nationales.

Enfin, près de 13 000 habitants de la CAPB ont eu un remboursement pour un antidiabétique (7 375 hommes et 5 615 femmes). Les taux standardisés de remboursement de médicaments antidiabétiques (5,5 % des hommes, 3,1 % des femmes) sont identiques aux taux relevés sur les Pyrénées-Atlantiques et inférieurs aux taux régionaux. Sur la même problématique, 10 768 personnes étaient inscrites en ALD pour un diabète de type 2 en 2017. Le taux standardisé de prévalence était inférieur aux taux régional et national.

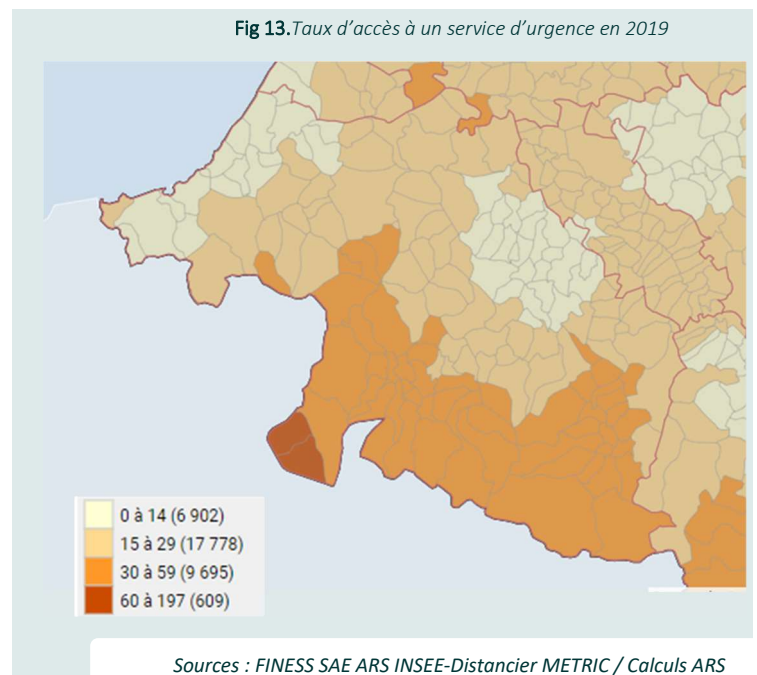
➤ Une forte attractivité de l'offre hospitalière située sur le littoral

Le territoire de la CAPB possède une offre en établissements hospitaliers située principalement sur le littoral (Bayonne, St-Jean-de-Luz, Hendaye) mais également dans l'intérieur sur St-Palais, Mauléon-Licharre et Ispoure où la clinique est devenue un établissement public de santé en 2020. L'attractivité de l'offre localisée à Bayonne est importante et dépasse largement les limites de la CAPB notamment au nord sur le département des Landes. Plus à l'Est, les recours vers le CH de St-Palais deviennent majoritaires (notamment pour l'obstétrique). Enfin, à l'extrémité Sud-Est, les recours majoritaires se font hors CAPB, en direction d'Oloron-Ste-Marie.

En 2019, on a dénombré environ 37 800 séjours hospitaliers en service de médecine pour les habitants domiciliés dans le territoire de la CAPB et plus de 32 000 séjours hospitaliers en chirurgie. Les taux standardisés de recours en chirurgie étaient significativement plus élevés qu'au niveau national, chez les hommes comme chez les femmes. Enfin, toujours en 2019, 88 045 passages aux urgences ont été recensés par l'Observatoire Régional des Urgences, soit rapporté à la population du territoire, un taux de 28,5 %, proportion légèrement supérieure aux valeurs du département (27,8 %) et de la région (26,7 %).

Si l'offre en établissements sanitaires se fait plus rare dans les communes de l'intérieur du Pays Basque, cela se ressent sur les temps d'accès à certains services. Pour l'accès aux maternités ou aux services d'urgence, les temps d'accès sont relativement courts pour les habitants du littoral ou du Nord-Est mais, plus au sud, des territoires sont situés à plus de 30 minutes de ces services voire à plus de 60 minutes. Toutefois, sur le littoral, les temps d'accès peuvent augmenter significativement en fonction de la circulation et notamment lors des périodes estivales.

Fig 13. Taux d'accès à un service d'urgence en 2019



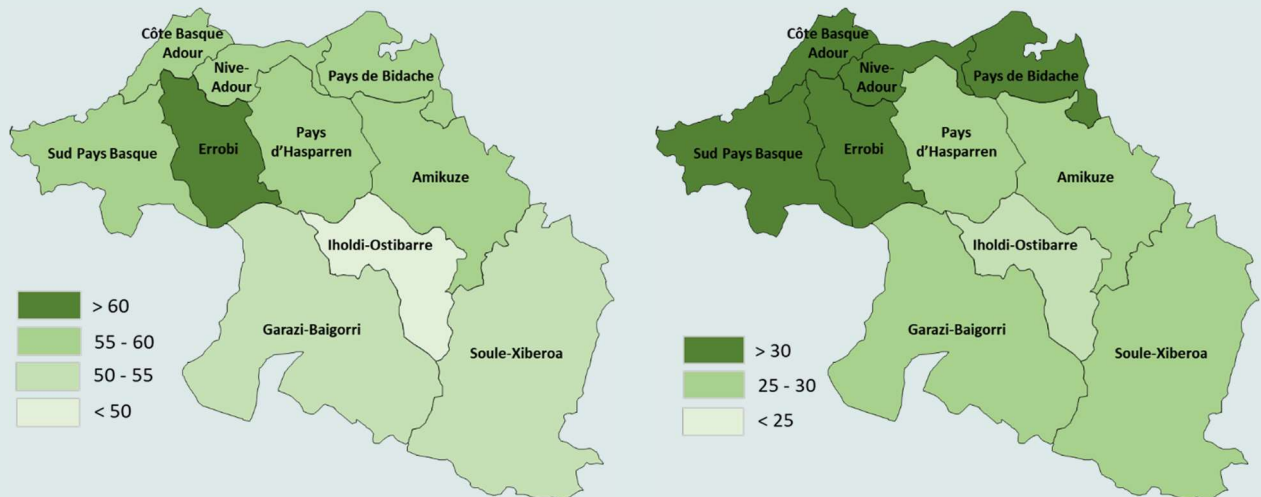
► Un recours au dépistage organisé des cancers inégal selon les pôles territoriaux de la CAPB

Concernant le dépistage organisé des cancers sur la période 2018-2019, près de 30 200 femmes âgées de 50 à 74 ans se sont faites dépistées pour le cancer du sein. Le taux de participation au dépistage organisé pour ce cancer est de 57,1 % sur le territoire de la CAPB (56,6 % sur l'ensemble du département, 55,0 % en Nouvelle-Aquitaine). Si la participation est bonne sur les pôles situés à l'Ouest (plus de 60 % sur Errobi par exemple), elle est plus faible vers l'intérieur (48,1 % seulement sur Iholdi-Ostibarre).

Le taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal est quant à lui de 30,4 % (31,7 % sur les Pyrénées-Atlantiques, 30,8 % en Nouvelle-Aquitaine). Là aussi, la participation est supérieure sur les pôles du littoral (près de 34 % sur Sud Pays Basque) et plus basse à l'Est (moins de 25 % sur Iholdi-Ostibarre).

Enfin, parmi les femmes âgées de 25 à 64 ans, 53,1 % ont effectué un frottis cervico-utérin sur la période 2016-2018. Ce taux est inférieur aux moyennes de référence (57,5 % au niveau départemental, 54,9 % en Nouvelle-Aquitaine et 54,0 % au niveau national). Ce taux varie de 44,6 % sur Amikuze à 58,0 % sur Nive-Adour.

Fig 14. Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal en 2018-2019 (en %)



Sources : Centre de coordination des dépistages du cancer de Nouvelle-Aquitaine / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

VII. DISPOSITIFS ET SERVICES SPÉCIFIQUES AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES

➤ Des taux d'équipements pour personnes âgées en-deçà des moyennes régionales, en hébergement permanent comme en accueil de jour ou temporaire

En 2019, le territoire compte 3 622 places d'hébergement permanent en établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et 425 en établissements non-EHPAD pour personnes âgées. Les taux d'équipements (nombre de places rapporté au nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus) en hébergement permanent sont inférieurs aux moyennes départementales et régionales. Les taux d'équipements sont relativement élevés sur les pôles territoriaux à l'exception des deux pôles urbains.

On dénombre également 70 places d'accueil temporaire et 70 places d'accueil de jour en EHPAD au sein de la CAPB, avec des taux d'équipements inférieurs aux moyennes de référence.

Le territoire de la CAP compte 331 places spécifiques pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée dont 271 en hébergement permanent. Le taux d'équipement en hébergement permanent est supérieur au taux des Pyrénées-Atlantiques mais plus bas que le taux national. Les taux d'équipements en hébergement temporaire et en accueil de jour sont inférieurs aux taux de référence. Une offre pour malades Alzheimer est présente dans 8 des 10 pôles territoriaux (aucune offre au sein des pôles Amikuze et Pays de Hasparren).

Fig 15. Nombre de places installées dans des structures pour personnes âgées en 2019 et taux d'équipement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus

	CLS CA Pays Basque		Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine
	nombre	taux	taux	taux
EHPAD* - hébergement permanent	3 622	95,3	91,6	101,2
EHPAD - accueil temporaire	70	1,8	2,1	2,3
EHPAD et centre de jour - accueil de jour	70	1,8	2,6	2,5
Autres établissements pour personnes âgées	425	11,2	12,5	22,5
Hébergement permanent « Alzheimer »	271	7,1	5,2	9,5
Hébergement temporaire « Alzheimer »	6	0,2	0,2	0,8
Accueil de jour « Alzheimer »	54	1,4	1,7	2,2

* établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Sources : ARS NA, Drees Finess, Insee (RP 2017)

➤ Pour les personnes handicapées, une offre sur presque tous les pôles mais moins dense sur l'Est du CLS

Le territoire du CLS CAPB est doté de 205 places en foyers de vie, 189 places en foyers ou unités d'hébergement, 153 places en foyers d'accueil médicalisé, 137 places en maisons d'accueil spécialisé ainsi que 398 places en établissements et services d'aide par le travail (ESAT).

Cette offre est diverse et répartie sur presque tout le territoire (seuls deux pôles ne sont pas dotés de places d'accueil spécifiques : Pays de Bidache, Garazi-Baigorri) mais l'offre est moins dense sur l'Est du CLS. Rapportés à la population du territoire, les taux d'équipements sont plutôt favorables par rapport aux moyennes de comparaison, sauf pour le taux d'équipement en ESAT inférieur aux taux départemental et régional (2,7 places pour 1 000 vs 4,5 places pour les Pyrénées-Atlantiques et 4,0 pour la Nouvelle-Aquitaine).

Enfin, le territoire de la CAPB compte 30 places dans les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), soit un taux de places installées nettement inférieur aux moyennes de référence. Il y a également 50 places en services d'accompagnement médicosocial (samsah / SMSA).

Fig 16. Nombre de places installées dans des structures pour personnes handicapées en 2019 et taux d'équipement pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans

	CLS CA Pays Basque		Pyrénées-Atlantiques	Nouvelle-Aquitaine
	nombre	taux	taux	taux
Maisons d'accueil spécialisé (MAS) - hébergement permanent	137	0,9	0,8	1,0
Foyers d'accueil médicalisés (FAM) - hébergement permanent	153	1,0	0,8	0,9
Foyers de vie - hébergement permanent	205	1,4	0,7	0,7
Foyers ou unités d'hébergement - hébergement permanent (dont appartements externalisés)	189	1,3	1,1	0,7
Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)	398	2,7	4,5	4,0

Sources : ARS NA, Drees Finess 2019, Insee (RP 2017)

Pour les jeunes, on dénombre 242 places en instituts médico-éducatifs (IME), 54 places installés en instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), 30 autres places dans des établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés ainsi que 169 places en services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad).

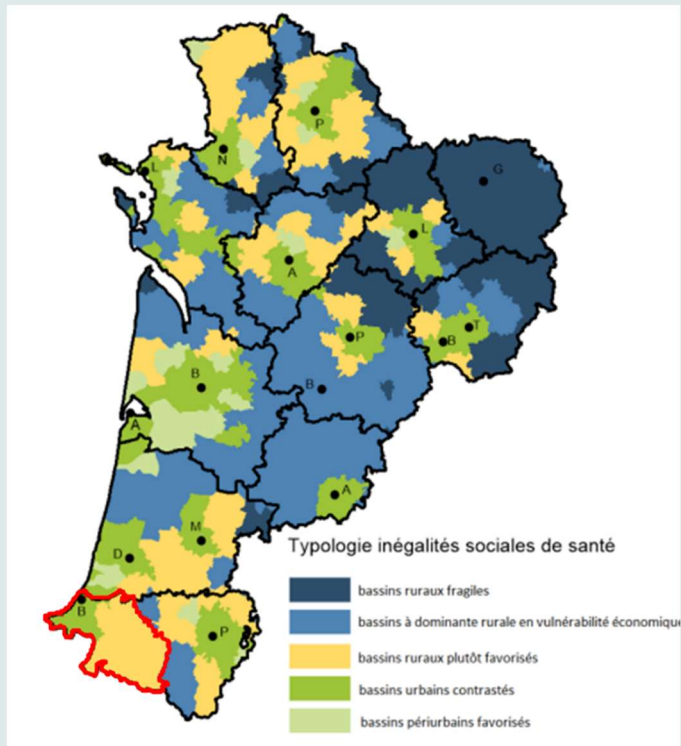
VIII. INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

En combinant des données démographiques et socio-économiques à des données d'offre de soins et de santé des populations, l'ORS Nouvelle-Aquitaine a cherché à présenter une vision synthétique et territorialisée des inégalités sociales de santé à l'œuvre en Nouvelle-Aquitaine, à un niveau géographique fin (bassin de vie). Ce travail réalisé en 2017 à la demande de l'ARS a abouti à une représentation cartographique des résultats en cinq classes. Le territoire du CLS de la CA Pays Basque ne regroupe que deux classes différentes.

Les communes appartenant aux bassins de vie de Bayonne ou de Cambo-les-Bains correspondent à un bassin « urbain contrasté », zones plus urbanisées, avec de fortes densités de population. Les indicateurs concernant l'habitat y sont plus favorables qu'en moyenne dans la région. La situation socio-économique des habitants y est contrastée et l'offre de soins y est nettement plus importante qu'au niveau régional, en particulier pour les spécialistes, mais également pour les omnipraticiens, les kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. Les indicateurs de morbidité ou de mortalité, sont, à âge égal, parmi les plus favorables.

Le reste du territoire (bassins de vie de Mauléon-Licharre, Saint-Palais, St-Jean-Pied-de-Port, Hasparren et une partie du bassin de Peyrehorade) sont classés en bassins ruraux plutôt favorisés. Particulièrement présents dans les Pyrénées-Atlantiques, à dominante rurale, ces bassins sont caractérisés par des indicateurs proches de la moyenne régionale avec cependant une situation légèrement plus favorable, tant sur le plan socio-démographique que sur celui des indicateurs de santé. La situation y est légèrement moins favorable pour ce qui concerne l'offre de soins (spécialistes, omnipraticiens...).

Fig 17. Typologie socio-sanitaire des bassins de vie de Nouvelle-Aquitaine en cinq classes



Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, CCMSA, Drees, Finess, SAE, Inserm CépiDc, Cnamts, CNRSI
Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine



SYNTHESE

SYNTHESE

Pour rappel, cet état des lieux a été réalisé en 2020-2021 à partir de données collectées avant la crise COVID. Certains indicateurs ont pu être impactés par cette crise et notamment ceux en lien avec les populations les plus fragiles (personnes âgées, publics précaires...).

- **La Communauté d'Agglomération du Pays Basque** (CAPB) s'étend sur 158 communes. Elle est née en 2017 de la fusion des 10 intercommunalités du territoire devenues des pôles territoriaux. Ce large territoire de 3 000 km² regroupe **309 271 habitants** au recensement de la population de 2017. Il se caractérise par un grand pôle urbain le long de la côte atlantique où réside 86 % de la population de la CAPB. Le reste du territoire est un espace beaucoup plus rural avec la présence de quelques petits pôles (Saint-Palais, Mauléon, Saint-Jean-Pied-de-Port). **Territoire attractif**, la population de la CAPB a augmenté de 42 % en 50 ans, avec sur les 5 dernières années (2012-2017) une augmentation de population particulièrement marquée au sein des pôles de Nive Adour, Errobi et Pays de Hasparren. Les zones plus rurales (pôles de Soule Xiberoa et Iholdi Ostibarre) enregistrent en revanche sur cette période une baisse de population.

Avec 12,3 % de sa population âgée de 75 ans ou plus (9,4 % en France hexagonale) et un indice de vieillissement supérieur aux valeurs de référence (118 vs 81 en France hex.), le **territoire est relativement âgé**. Des disparités importantes existent cependant selon les pôles de la CAPB, avec une part de personnes âgées de 75 ans ou plus presque deux fois plus élevée sur le pôle Soule Xiberoa que sur celui de Nive-Adour. Selon les projections de population de l'Insee, dans 20 ans, la CAPB pourrait compter environ 134 000 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit plus d'un habitant sur 3. Parmi eux 64 000 personnes seraient âgées d'au moins 75 ans (17 % de la population).

- **En termes de conditions de vie**, les indicateurs au niveau de l'ensemble du territoire du CLS sont **favorables**, que ce soit au niveau de la scolarité, de la situation socio-économique ou des taux d'allocataires de minima sociaux. Ces données globales cachent cependant des **disparités importantes**, avec trois profils qui se dessinent. D'une part, le Pays Basque intérieur (pôles de Soule-Xiberoa, Iholdi-Ostibarre, Garazi-Baigorri et Amikuze) où réside une part importante d'agriculteurs et peu de cadres, une population aux revenus moins élevés et plus précaire (taux de pauvreté important). La situation est également moins favorable en milieu urbain (pôle Côte Basque Adour et plus particulièrement les communes de Bayonne et Biarritz), où les bénéficiaires de minima sociaux sont nombreux, le taux de chômage élevé et où la part de familles monoparentales est importante. Ce constat est d'autant plus frappant sur les deux quartiers politique de la Ville de Bayonne. Enfin, le troisième profil concerne les pôles à proximité de Bayonne et Biarritz (le nord-ouest du territoire) dont la population est globalement plus favorisée sur le plan socio-économique (notamment les pôles de Nive-Adour et Errobi).
- **Sur les enjeux liés au cadre de vie et à l'environnement**, la situation est relativement contrastée. Le territoire de la CAPB, niché en bordure de l'océan Atlantique et au cœur des Pyrénées, offre à sa population des espaces naturels nombreux et diversifiés. Ces derniers peuvent notamment se prêter à la réalisation de nombreuses **activités physiques et sportives** et procurent aux habitants des lieux de détente à proximité. Le taux d'équipements sportifs est par ailleurs relativement élevé sur la CAPB et les taux de licences sportives délivrées proches des moyennes régionales. Toujours concernant l'activité physique, les **déplacements doux**, notamment pour se rendre au travail, peuvent permettre d'en augmenter la durée quotidienne et atteindre les 30 minutes recommandées par jour. Ils restent cependant encore minoritaires au sein de la CAPB avec par exemple plus de 67 % des actifs vivants et travaillants au sein de la même commune qui se déplacent en voiture pour se rendre au travail. Les modes de déplacement peuvent également avoir

des conséquences sur la pollution de l'air, les nuisances sonores, le sentiment de sécurité... Ainsi, en termes de **qualité de l'air**, il est relevé un taux d'émission d'oxyde d'azote (NOx) supérieur à la moyenne régionale. Le secteur des transports est la principale source d'émission (63 %) et les taux les plus élevés se trouvent sur les communes du littoral situées à proximité de l'autoroute. Pour les particules fines, en particulier les PM2,5 qui ont un impact important sur la santé, les taux d'émissions sont également supérieurs aux moyennes régionales. Une grande partie du territoire de la CAPB est concernée par des émissions importantes de PM2,5 avec deux principales sources : l'agriculture (50 %) et le secteur résidentiel (37 %). Toujours en termes de **pollutions potentielles**, il est recensé en 2018, 98 exploitations industrielles et 45 exploitations agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains (ICPE) et 34 sites ou sols pollués sont référencés (près de la moitié de ces sites pollués sont situés au sein du pôle Côte Basque-Adour).

Sur les questions d'**habitat** le territoire de la CAPB présente plusieurs particularités. Zone touristique, il concentre un nombre élevé de résidences secondaires, en particulier sur le pôle Sud Pays Basque, et l'accès à la propriété est difficile sur les communes situées sur le littoral. Le Pays Basque intérieur est quant à lui marqué par un habitat plus ancien, avec une part non négligeable de logements potentiellement indignes due à des situations économiques relativement précaires. Par ailleurs, au sud du territoire (au sein du massif des Pyrénées), certaines communes sont classées à **potentiel radon 3** (communes où la proportion des bâtiments présentant des concentrations en radon élevées est plus importante que sur le reste du territoire) et une part non négligeable des analyses de la **qualité de l'eau de consommation humaine** de plusieurs communes sont non conformes aux références et limites de qualité bactériologique.

- **En matière d'état de santé** de la population, la situation au sein de la CAPB est proche des valeurs régionales et nationales pour les taux standardisés de **mortalité générale et de mortalité prématurée** (avant 65 ans). Entre 2011 et 2015, ce sont en moyenne 3 206 décès qui sont dénombrés chaque année sur le territoire, dont 15 % surviennent avant l'âge de 65 ans. Des différences sont observées suivant les différents territoires avec deux pôles qui présentent une surmortalité générale par rapport à la moyenne nationale (Pays de Hasparren et Garazi- Baigorri) ou au contraire trois pôles qui présentent une sous-mortalité prématurée (Errobi, Nive-Adour, Sud Pays Basque). En détaillant par principales causes de décès, les taux moyens de la CAPB restent proches des valeurs nationales mais des territoires sont parfois plus touchés avec des taux standardisés de mortalité plus élevés : pour les décès par maladies circulatoires (Iholdi-Ostibarre, Pays de Hasparren, Garazi-Baigorri) et pour les décès par maladies respiratoires (Iholdi-Ostibarre, Soule-Xiberoa). Concernant les **décès prématurés potentiellement évitables par des actions de prévention**, ils représentent en moyenne 157 décès par an (taux proche de la valeur nationale). Par ailleurs, une sous-mortalité est observée pour les décès par maladies liées à la consommation de tabac ou d'alcool (avec respectivement 464 et 84 décès par an) et en moyenne 51 décès annuels par suicide sont dénombrés (taux proche de la valeur nationale).

En 2017, les informations disponibles relatives à la **morbidité** permettent de dénombrer 79 221 affections de longue durée (ALD) déclarées sur le territoire de la CAPB. La prévalence est plus élevée qu'au niveau national pour les ALD pour maladies de l'appareil circulatoire, les ALD pour asthme et les ALD pour maladies d'Alzheimer ou démences apparentées. On observe cependant une prévalence moins élevée d'ALD pour cancers ou d'ALD pour diabète de type 2. Concernant la **santé mentale**, en 2018, 14 % des hommes et 25 % des femmes de la CAPB avaient eu au moins un remboursement de psychotropes dans l'année soit près de 61 200 habitants (1 habitant sur 5). Les taux standardisés sont plutôt inférieurs aux moyennes régionales mais n'en demeurent pas moins importants. Au niveau de la **santé des jeunes**, les indicateurs sont relativement bons au niveau du département (prévalence ALD, surcharge pondérale, activité physique, consommation de psychotropes...) en comparaison aux moyennes régionales ou nationales.

- **Sur les enjeux d'autonomie**, fin 2017 ce sont 4 171 **personnes âgées** qui bénéficiaient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile au sein de la CAPB, soit près de 11 % des personnes âgées de 75 ans ou plus. Au niveau des établissements, le taux de places installées en 2019 en hébergement permanent pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) est légèrement inférieur à la moyenne régionale (95 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus contre 101 au niveau régional). Ce sont surtout sur les pôles du littoral où les taux d'équipement sont faibles. Il est également à noter des taux inférieurs aux références sur l'ensemble de la CAPB pour les places en accueil temporaire ou en accueil de jour en EHPAD. Pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, le territoire présente aussi des taux d'équipements inférieurs aux taux régionaux, alors que la prévalence des ALD pour maladies d'Alzheimer et démences apparentées y est supérieure.

Concernant le champ du **handicap**, en 2018 ce sont 6 218 personnes de 20 ans ou plus qui bénéficiaient sur le territoire de la CAPB de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et 1 680 jeunes de moins de 20 ans qui bénéficiaient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Les taux d'allocataires sont légèrement supérieurs à ceux observés au niveau national. Au niveau des établissements, la plupart des structures sont représentées au sein de la CAPB (établissement et service d'aide par le travail, instituts médico-éducatifs, foyers d'accueil médicalisé...) mais avec une offre beaucoup moins dense et diversifiée pour le Pays Basque intérieur.

- **Au niveau de l'offre de soins**, les **professionnels de santé libéraux** sont en nombre sur le territoire de la CAPB et les densités de professionnels de premier recours (médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, dentistes) ainsi que de médecins spécialistes libéraux sont élevées, voire très élevées. Cela cache cependant d'importantes disparités puisqu'un très grand nombre de professionnels sont localisés sur le littoral. Les pôles du Pays Basque intérieur se retrouvent avec des densités de médecins (généralistes et spécialistes) ou de dentistes plus faibles que les moyennes régionales ou nationales. Il en ressort sur ces territoires un recours moins fréquent aux professionnels de santé alors que la population y est plus âgée. Le pôle du Pays de Hasparren présente une situation particulière avec des densités de professionnels de santé plutôt faibles mais un bon recours aux soins de la population. Toujours sur le recours, l'analyse des taux de participation aux dépistages organisés des cancers du sein et du colon sont globalement équivalents aux moyennes régionales mais plus faibles au sein du Pays Basque intérieur.

Les **établissements sanitaires** sont situés principalement sur le littoral (Bayonne, St-Jean-de-Luz, Hendaye) mais aussi sur St-Palais (CH), Mauléon-Licharre et Ispoure où la clinique est devenue en 2020 un établissement public de santé. Une forte attractivité de l'offre située à Bayonne est observée avec un rayonnement qui dépasse les frontières de la CAPB, notamment au nord vers les Landes. A l'Est du territoire la population a plutôt recours majoritairement au CH de St-Palais, alors que les habitants de quelques communes au Sud-Est de la CAPB se dirigent vers Oloron-Ste-Marie. Les temps d'accès aux urgences et à la maternité sont relativement courts pour les habitants du littoral ou du Nord-Est mais plus au sud, des communes sont situées à plus de 30 minutes, voire plus de 60 minutes de ces services. Toutefois, l'accès aux soins peut être plus difficile en période touristique, notamment sur le littoral en période estivale, avec l'afflux de saisonniers et de touristes.

ANNEXES

Bibliographie

Glossaire

Coordination du CLS

A. BIBLIOGRAPHIE



- AUDAP. Observatoire local des loyers privés de Bayonne Pays Basque - Sud Landes : les chiffres clés 2019. Décembre 2020. 20p.
- Agence d'attractivité et de Développement Touristiques Béarn Pays Basque. Chiffres clés du tourisme Béarn & Pays Basque 2019. 40p.
- Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA). Fiches Contrat locaux de Santé : Pays Basque. Juin 2020. 8p.
- Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB). Projet alimentaire du Pays Basque : Synthèse. Février 2020. 16p.
- Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB). Plan Climat Pays Basque : Résumé non technique. Février 2020. 28p.
- Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) – Syndicat des mobilités Pays Basque Adour. Le plan de déplacement Pays Basque-Adour – Période 2020-2030. Février 2020. 16p.
- Conseil de Développement du Pays Basque. Diagnostic. 2019. 10p.
- Mara Sierra Jiménez ,Jocelyn Lachance. Portait de la jeunesse au Pays Basque - Diagnostic socio territorial. [Rapport de recherche] Université de Pau et des Pays de l'Adour, UMR 5319- CNRS PASSAGES, Domaine universitaire, Institut Claude Laugénie,64000 Pau.2018. hal-01989295
- Communauté d'Agglomération Pays Basque. BEGI N°1 – Un portrait du Pays Basque en questions. 52p.
- COMPAS – Portrait social du territoire Pays Basque. Juillet 2018. 112p.
- IREPS NA. Pays Basque : Etat des lieux santé dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la Communauté d'agglomération du Pays Basque. Mai 2018. 66p.
- AUDAP. Portait de territoire 2017 – Communauté d'agglomération du Pays Basque. Mai 2017. 4p.
- AUDAP. Petit Atlas du Pays Basque – Fonctionnement et dynamiques territoriales. Novembre 2015. 32p.
- Département des Pyrénées-Atlantiques, *Schéma autonomie 2019-2023*. 124p.
- Observatoire régional santé-environnement de Nouvelle-Aquitaine. *État des lieux santé-environnement Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes*. Septembre 2016. 128 p.
- Insee. *Les Pyrénées-Atlantiques à grands trait*. Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes n°19. Avril 2016. 4p.



Principaux sites consultés :

- Insee : www.insee.fr
- Département des Pyrénées-Atlantiques : www.le64.fr
- Communauté d'Agglomération du Pays Basque : <https://www.communaute-paysbasque.fr/>
- Observatoire régional santé-environnement Nouvelle-Aquitaine : <http://www.observatoiresanteenvironnement-na.fr/>
- Atlas Santé C@rtosanté : www.cartosante.atlasante.fr
- Observatoire interrégimes des situations de fragilité Grand-Sud : www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr
- Agence technique de l'information sur l'hospitalisation : www.atih.sante.fr
- Atmo Nouvelle-Aquitaine : www.atmo-nouvelleaquitaine.org

B. GLOSSAIRE

ALD	Affection de longue durée
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
APL/ALF/ALS	Allocations logement : Aide Personnalisée au logement, Allocation de logement familiale, Allocation de logement sociale
ARS	Agence régionale de santé
ATMO	Fédération des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air
CAPB	Communauté d'agglomération du Pays Basque
CARSAT	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
CdC / CC	Communauté de communes
CLS	Contrat local de santé
CMUc	Couverture maladie universelle complémentaire
CNAF	Caisse nationale des allocations familiales
CNAMTS	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
CNRSI	Caisse nationale du régime sociale des indépendants
DGFIP	Direction générale des finances publiques
DSDEN	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
FILOCOM	Fichier des logements par communes
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM-CépiDc	Institut national de la santé et de la recherche médicale - Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
IREPS	Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
ORS-NA	Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine
ORU	Observatoire régional des urgences
PPPI	Parc privé potentiellement indigne
RPPS	Répertoire partagé des professionnels de santé
RSA	Revenu de solidarité active
SNIIRAM	Système national d'information inter régimes de l'Assurance Maladie
SSIAD	Service de soins infirmiers à domicile

C. COORDINATION DU CLS

Pour toute information sur le contrat local de santé de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, vous pouvez contacter la coordonnatrice du CLS au sein de la CAPB et / ou la référente au sein de l'ARS :



Communauté d'agglomération Pays Basque

Christelle SEGUIN-FUENMAYOR

15 Avenue Foch, CS 88 507

64185 BAYONNE Cedex

05 59 44 76 70

c.seguin-fuenmayor@communaute-paysbasque.fr



ARS Nouvelle Aquitaine – DD 64

Florence PERRIN

Cité Administrative, Bd Tourasse - CS 11604

64016 Pau Cedex

05 59 14 51 94

florence.perrin@ars.sante.fr



RÉSUMÉ DU RAPPORT

La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires prévoit que la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé (CLS) conclus entre l'Agence régionale de santé (ARS) et les collectivités territoriales. Les CLS participent ainsi à la **construction des dynamiques territoriales de santé**. Ils permettent la rencontre du projet porté par l'ARS et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Dans le cadre de l'élaboration du **CLS de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB)**, l'ARS de Nouvelle-Aquitaine a fait appel à l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine pour réaliser un **état des lieux de cadrage** sur le territoire sur l'état de santé de la population et ses déterminants (conditions de vie, environnement, travail, système de santé, cadre de vie...). Cette démarche permet de disposer d'un bilan commun entre partenaires sur la situation et les éventuelles problématiques du territoire et de lancer les discussions autour des **enjeux prioritaires à traiter** dans le futur CLS de la CAPB.

POUR NOUS CITER :

« Observatoire régional de la santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine, *Santé des habitants de la communauté d'agglomération du Pays Basque*, Mars 2021, rapport n°115, 36p.»

Téléchargeable sur le site de l'ORS Nouvelle-Aquitaine (www.ors-na.org)

+ D'INFORMATIONS

Personne à contacter : Céline GARNIER – c.garnier@ors-na.org

Ce document est complété par un autre présentant un ensemble d'indicateurs sous formes de tableaux, disponible sur simple demande auprès des coordinateurs du CLS ou de l'ORS Nouvelle-Aquitaine.

Cette étude a bénéficié du soutien financier de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine



• SIÈGE

58 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

05.56.56.99.60

• ANTENNE DE LIMOGES

4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

05.55.32.03.01

• ANTENNE DE POITIERS

203 route de Gençay
86280 SAINT-BENOIT

05.49.38.33.12

 contact@ors-na.org

 www.ors-na.org